

Libin, le 05.03.2024



## ARRÊTE DE POLICE - CIRCULATION ROUTIERE

La Bourgmestre,

Vu l'article 130bis de la Nouvelle Loi Communale ;  
Vu les lois et règlements concernant la police de roulage et de la circulation ;  
Attendu que des travaux de pose de câbles sont réalisés par la SA Sudtrafor de Saint-Hubert pour le compte de Ores à Smuid, rue Lasence et rue de Libin, entre le 5 mars et le 30 mai 2024 ;  
Attendu qu'il y a lieu de prendre les mesures qui s'imposent en vue d'éviter les accidents ;  
Vu l'urgence,

### ARRETE :

Article 1 : L'autorisation à la SA Sudtrafor de réaliser des travaux de pose de câbles à Smuid, rue Lasence et rue de Libin, entre le 5 mars et le 30 mai 2024.

Article 2 : La circulation sera alternée par une signalisation et/ou des feux tricolores en fonction des besoins du chantier et la vitesse sera limitée à 30km/h.

Article 3 : La signalisation et la déviation seront mises en place par le demandeur, telle qu'elles sont imposées par l'A.G.W du 16.12.2020, à l'exclusion de toute autre.

Article 4 : La signalisation et la déviation qui, en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption, ne sont plus justifiées, devront être enlevées ou efficacement masquées.

Article 5 : Les infractions à la présente seront punies des peines prévues par la loi et les règlements relatifs à la police de roulage.

Pour la Bourgmestre,  
L'Echevin délégué,  
La Bourgmestre,



A.LAFFUT

Le 1<sup>er</sup> Échevin,  
*Christian BAIJOT*

**Commune de**  
**6890 Libin**  
Rue du Commerce, 14  
Tél. 061 26.08.10  
Fax. 061 65.63.81  
administration@libin.be